



# Réhabilitation lourde et rénovation énergétique des logements sociaux

Cette mesure soutient la restructuration lourde et la rénovation énergétique des logements sociaux. Elle vise également à développer des solutions industrielles performantes et répliquables en matière de rénovation énergétique des logements sociaux.

### De quoi s'agit-il ?

La mesure financera, à hauteur de **460 M€ sur 2 ans**, des travaux de réhabilitation lourde de logements sociaux, couplés à des travaux de rénovation énergétique ambitieux. Il s'agit de réhabiliter des logements vétustes ou inadaptés pour créer une offre plus adaptée aux besoins et en priorité des passoires thermiques (étiquettes énergétiques E, F et G).

→ Objectif de 40 000 logements sur 2 ans

Par ailleurs, **40 M€** sont dédiés à un appel à projets, **Massiréno**, qui vise à soutenir des opérations de rénovation énergétique exemplaires et innovantes des logements sociaux. L'ambition est de favoriser l'émergence de solutions techniques industrielles et massifiées.

→ Objectif de 10 000 logements sélectionnés

### Qui peut en bénéficier ?

- ▶ Organismes d'habitations à loyer modéré
- ▶ Sociétés d'économie mixte «logement»
- ▶ Organismes bénéficiant de l'agrément «Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion»
- ▶ Etablissements publics à caractère administratif sous tutelle des collectivités locales et gestionnaires de logements

### Comment en bénéficier ?

Pour le volet «réhabilitation lourde de logements sociaux», les demandes sont à déposer auprès des services instructeurs des **directions départementales des territoires (DDT)** ou des **collectivités délégataires des aides à la pierre**.

Pour l'appel à projets «Massiréno», les candidatures sont à adresser à la **direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages**, prioritairement par voie électronique, à l'adresse suivante :

[Qc4.Dgaln@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Qc4.Dgaln@developpement-durable.gouv.fr)

### Calendrier de mise en oeuvre

Pour le volet «réhabilitation lourde de logements sociaux», au titre de l'année 2021, les demandes peuvent être déposées auprès des services instructeurs **dès à présent et jusqu'au 1er juin 2021**.

La date de clôture de l'appel à projets Massiréno est fixée au **28 février 2021**.

### Liens utiles

Cahier des charges du volet «réhabilitation lourde de logements sociaux» :  
<https://www.ecologie.gouv.fr/plan-relance-restructuration-rehabilitation-lourde-et-renovation-thermique-logements-locatifs>

Cahier des charges de l'appel à projets Massiréno :  
<https://www.ecologie.gouv.fr/plan-relance-appel-projets-massification-renovation-exemplaire-du-parc-locatif-social-massireno-0>